



Association Estuaires Loire & Vilaine

Siège social

9 bis bd des Korrigans
44 510 LE POULIGUEN

Secrétariat

18 avenue des Floralis
44 500 LA BAULE

<http://www.assoloirevilaine.fr>

Avril 2016

Le mot du Président

-

Bilan 2015

-

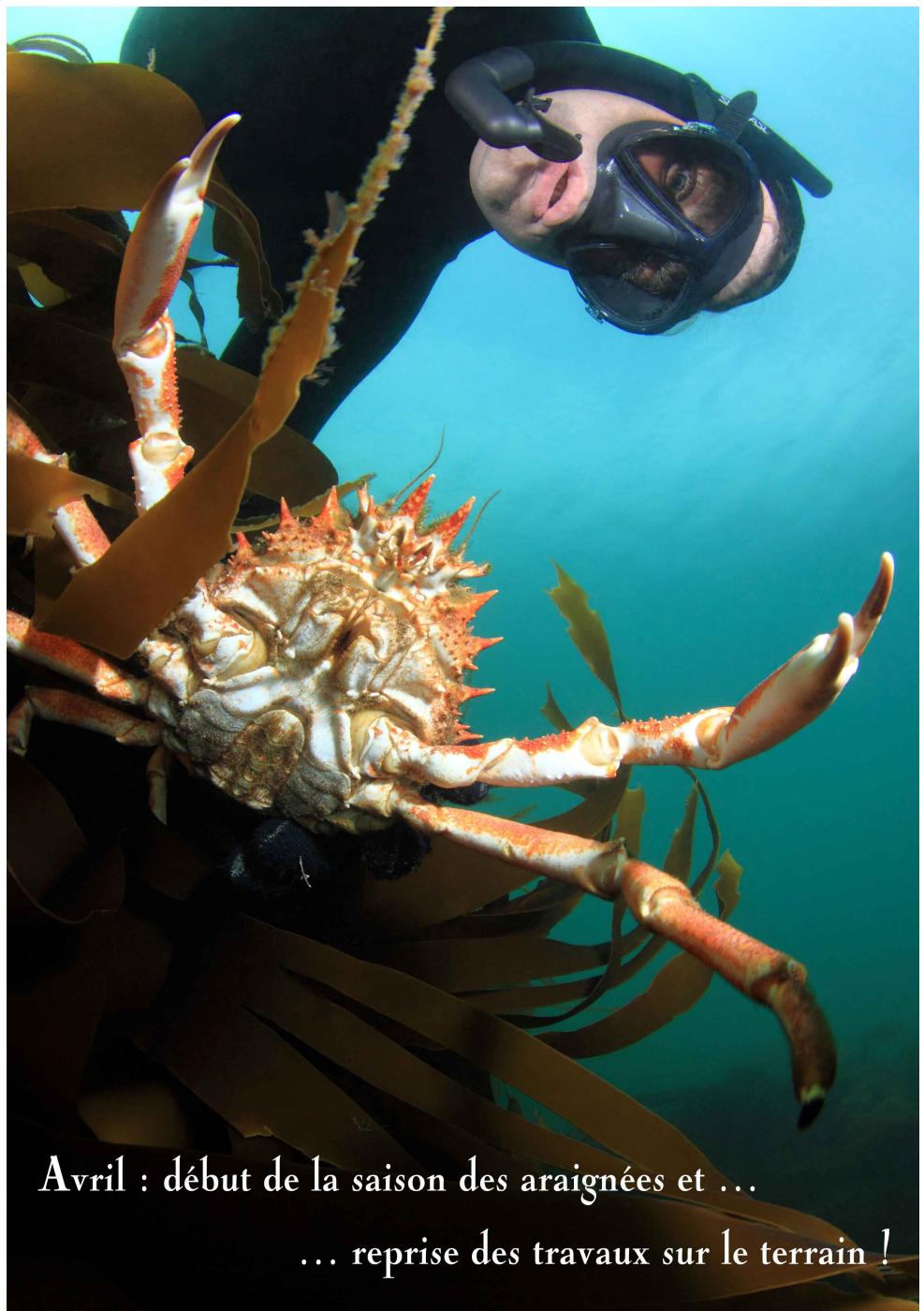
Projets 2016

-

Contacts

-

Adhésion



Le mot du Président



Chers amis,

Notre Assemblée Générale se tiendra le 16 avril prochain : comme chaque année j'y présenterai les actions réalisées par l'association au cours de l'année écoulée, et j'envisagerai avec vous celles que nous souhaiterons mettre en œuvre pour l'année à venir. Et parce qu'une association qui fonctionne est une association où chacun, à quelque niveau que ce soit, s'y sent impliqué, nous attendons vos remarques, vos observations sur ce que fait l'association, vos propositions, et pourquoi pas, l'investissement personnel que vous pouvez y consacrer.

Nous sommes tous des amoureux de l'océan. Pour certains il est seulement question de contemplation, pour d'autres il s'agit de la pêche, sur ou sous la mer, de la pratique d'un sport nautique, etc ... Mais parce que nous profitons tous de ce milieu extraordinaire nous nous devons de lui rendre une partie de ce qu'il nous donne en le respectant et en le protégeant.

L'avenir de la planète est incertain. Il est intimement lié à la santé des océans : régulation du climat, absorption du CO₂ atmosphérique accompagné de l'acidification et de ses conséquences désastreuse sur la vie marine, ressource indispensable pour des millions de personnes, ... Si la mer est parfois capable de se régénérer rapidement, nous ne pouvons plus nous permettre de la laisser se faire piller, industrialiser, massacrer pour des profits immédiats.

Des mesures simples permettent parfois de gérer efficacement les ressources de l'océan : les quotas de pêche sur le thon rouge ont permis une remontée rapide des stocks, et la pêche de la coquille Saint-Jacques est un exemple d'une bonne gestion. Poursuivons nos efforts en ce sens, et nous pourrons un jour dire que la mer n'appartient à personne ... hormis peut-être à ceux qui la respectent !

A handwritten signature in brown ink, appearing to read "JC MENARD".

Jean-Claude MENARD, Président.

Entre Loire et Vilaine la mauvaise qualité écologique des masses d'eau reste préoccupante : l'association a été créée à partir de ce constat, et sa dissolution n'est pas d'actualité ! Eric Lauvray et moi-même constatations années après années que l'eau devenait de plus en plus turbide, que les fonds marins se dégradaient, que les laminaires disparaissaient : l'année 2015 ne se démarque malheureusement pas des précédentes.

Des phénomènes naturels ponctuels peuvent bien sûr contribuer à ces dégradations : crues, tempêtes par exemple. Mais la plus grande part de responsabilité en revient à la main de l'homme, et aux conséquences récurrentes de ces activités : dragages, quantités invraisemblables d'engrais et de pesticides apportés par la Loire et la Vilaine, modifications du régime des fleuves par des travaux, ...

Additionnés aux phénomènes naturels, les apports anthropiques génèrent une turbidité importante : matières en suspension et eaux colorées contrarient la photosynthèse. Et les conséquences écologiques de ses désordres sont toujours les mêmes : disparition près de la côte des algues, érosion de la biodiversité.

Les inventaires scientifiques menés conjointement par l'association Estuaires Loire & Vilaine, le Museum National d'Histoire Naturelle de Concarneau et Bio-Littoral, nos travaux de cartographies des fonds marins, mettent en évidence les conséquences de ces phénomènes.

Les actions de l'association se poursuivent pour que les pratiques évoluent :

- Un changement de gouvernance est nécessaire.***
- La modification des pratiques de dragage et de clapage des vases de port et chenaux reste une priorité.***
- La diminution drastique des épandages d'engrais et de pesticides particulièrement nocifs à l'environnement est indispensable.***

La gouvernance

Nous pensons que la gouvernance des espaces côtiers doit désormais évoluer vers une meilleure écoute des acteurs locaux et qu'elle prenne une forme plus démocratique et participative. La création d'une gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) en baie de Vilaine est une grande avancée, et les propositions de l'association Estuaires Loire & Vilaine trouvent un écho très favorable dans cette structure ouverte. Mais cela reste une initiative locale alors que nombre de problématiques devraient être traitées à une plus grande échelle.

C'est bien en ce sens que nous œuvrons auprès de la Communauté de Communes CAP ATLANTIQUE et de son conseil de développement au travers de conférences, de réunions, de propositions ... Par ces actions nous espérons obtenir que l'espace côtier entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine soit lui aussi concerné par une GIZC, et qu'ainsi les actions des deux secteurs puissent être coordonnées.

ELV à souhaité s'impliquer dans ce type de gestion car nous l'avons défini comme une priorité dans nos statuts. C'est en effet ce type de fonctionnement qui peut améliorer durablement les écosystèmes marins. Ce mode de fonctionnement est aussi un modèle de démocratie citoyenne qui est en rupture avec les décisions toutes faites, celles qui "viennent d'en haut"!

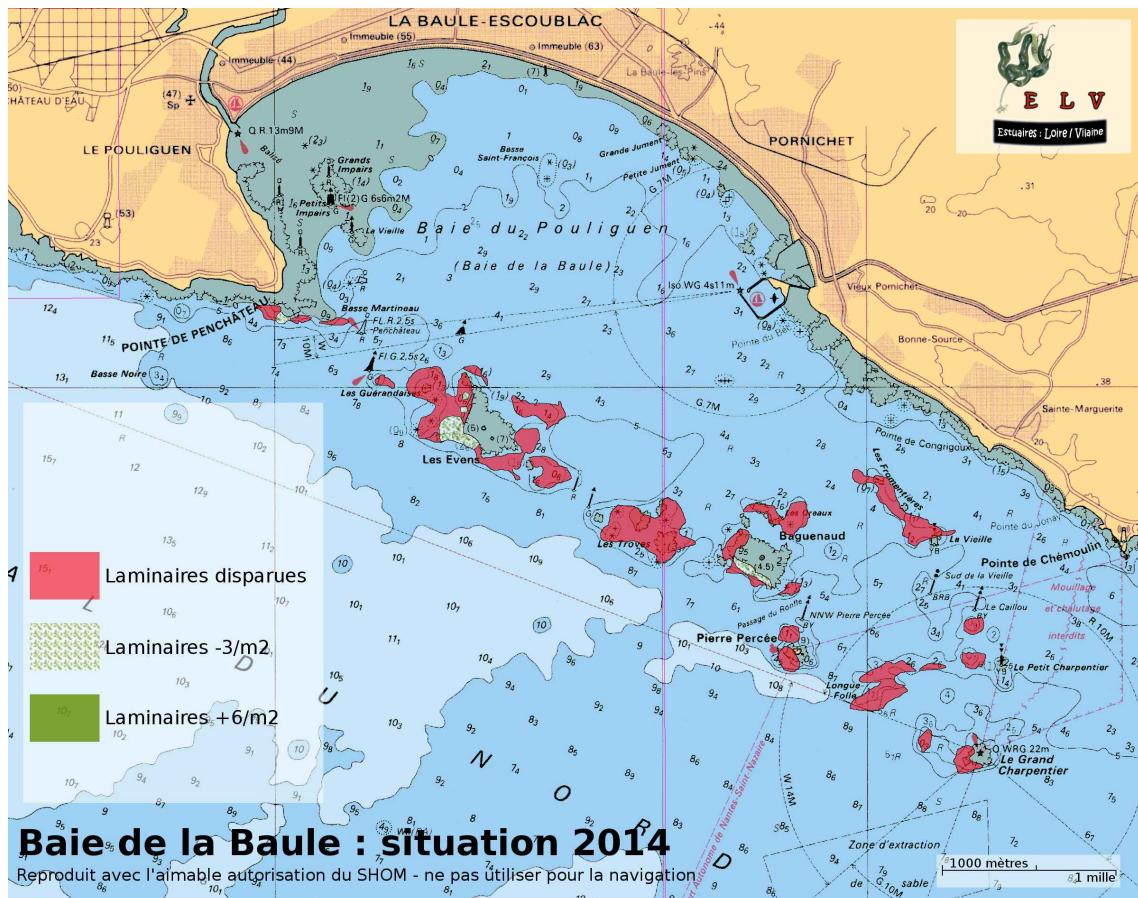
Les dragages en Loire

Deux techniques de dragage sont déployées pour permettre aux bateaux de remonter la Loire en direction de Saint-Nazaire, Montoir, Donges, ... l'objectif étant de maintenir une côte dans le chenal à -13,50 m.

Le dragage hivernal consiste à aspirer les vases du chenal (entre 5 et 7 millions de tonnes chaque année) et à les claper au petit large. Jusqu'en 2015 ces vases étaient déversées sur le plateau rocheux de la Lambarde. Le clapage s'effectue désormais un peu plus au large sur des fonds vaseux plus importants : sans représenter une solution parfaite il s'agit tout de même d'un progrès : l'association et les scientifiques ont été pour beaucoup dans cette décision.

De mai à octobre une autre forme de dragage est pratiquée : environ 2 millions de tonnes de vases sont remises en suspension directement dans le chenal au moment au jusant ! Cette pratique impacte fortement la baie de la Baule et la côte. Il s'agit là de surcroît d'une solution brevetée "shadock", puisque au flot les vases reviennent invariablement dans l'estuaire.

Il s'agit là sans doute d'une des raisons principales de la disparition des laminaires en baie de la Baule – le Pouliguen (95% des surfaces de laminaires disparues au cours des 20 dernières années), alors qu'au large elles parviennent à ce maintenir.



Retrouvez nos cartographies des fonds marins sur www.assoloirevilaine.fr/#!cartographies/cp2e

Dragages en Loire - nos propositions et nos actions :

- *Attendre les résultats des inventaires laminaires réalisés sur le plateau de la Banche pour déterminer si le nouveau site de clapage donne satisfaction ou s'il doit encore être éloigné.*
- *Envisager le traitement à terre : séchage, production de briques d'argile, mélange avec des débris coquillés et utilisation des granulats dans la création de pistes cyclables, chemins piétonniers, ...*
- *Nos discussions avec l'entreprise Charier en charge des dragages sont plutôt positives sur ces sujets de traitement des vases.*

Les curages de ports : Pornichet & La Baule- Le Pouliguen

Ces deux ports s'envasent très rapidement, notamment en raison de la turbidité causée par les dragages de l'estuaire. Le port de Pornichet n'a pas été conçu pour s'auto-épurer, et celui de la Baule – le Pouliguen dispose d'un seuil naturel qui maintient un niveau d'eau à marée basse mais génère aussi une sédimentation très rapide.

Les vases de ces ports sont aspirées avant d'être rejetées à moins de 500 m de la côte. Là encore c'est la solution "shadock" qui prévaut.

Curages de ports - nos propositions et nos actions :

- *Traiter les vases à terre, se prémunir particulièrement des risques liés aux contaminations par les hydrocarbures, les antifoulings, ...*
- *Rehausser avec ces vases "séchées" les talus des étiers des marais salants proches. Ces marais sont menacés par la montée des eaux et les phénomènes météorologiques exceptionnels liés au réchauffement climatique.*
- *Obtenir que les cales de carénage fonctionnent un jour correctement : celles du Pouliguen sont toutes hors d'usage depuis plus de deux ans !*

Engrais & pesticides

Le bassin versant de la Loire qui couvre 1/5ème de la superficie de la France apporte chaque année entre 200 000 et 500 000 tonnes de nitrates en mer, ainsi que plusieurs tonnes de pesticides dont certains sont interdits depuis plus de 10 ans.

Les apports de la Vilaine représente quant à eux près de 10% de ceux de la Loire, avec proportionnellement une part plus importante de nitrates et un peu moins de pesticides .

Ces pesticides contaminent et affectent l'ensemble de la chaîne alimentaire, en commençant par les vers, les mollusques filtreurs, puis les prédateurs qui s'en nourrissent : crustacés, poissons ... Les engrains accélèrent et amplifient les épisodes d'eaux colorées, phénomènes particulièrement marquant dans nos estuaires où les eaux colorées vertes et opaques trahissent des "blooms" de phytoplancton. Le phytoplancton a un rôle majeur dans la chaîne trophique mais sa prolifération soudaine et massive entraîne des dégradations importante de l'environnement marin aboutissant dans les cas extrêmes à une anoxie destructrice sévère dans la colonne d'eau (Baie de Vilaine en 1982, La turballe, Pen Bron en 2013 ...).



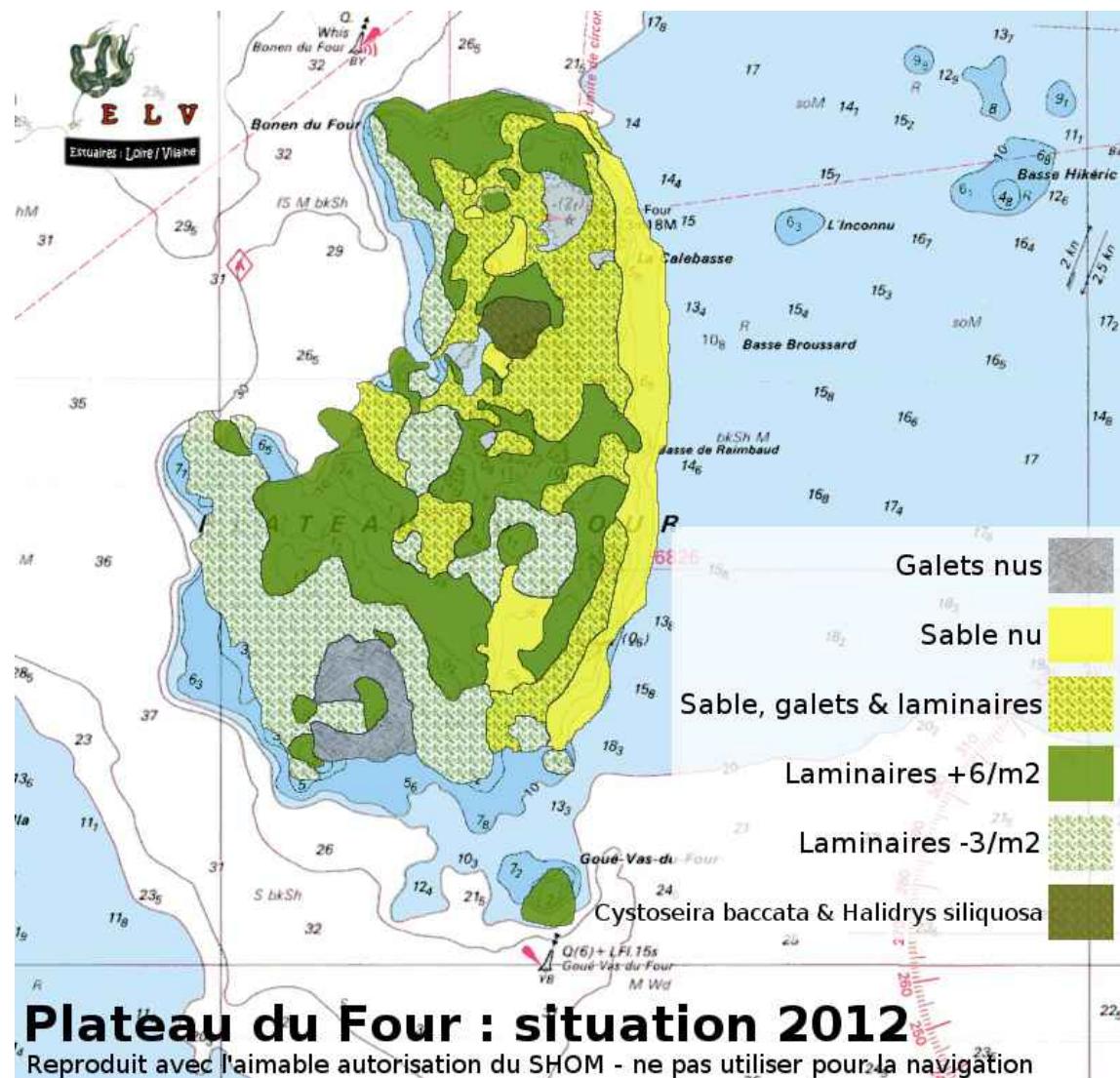
Bloom de phytoplancton

Engrais & pesticides - nos propositions et nos actions :

- *Diminuer les quantités d'engrais et de pesticides dans l'agriculture intensive, même si cela demandera du temps !*
- *Favoriser l'élimination naturelle des engrais et des pesticides : prairies inondées, marais, zones tampons. Remonter la ligne d'eau de la Loire pour que lors des mois d'hiver les prairies du lit mineur soient inondées (projet Agence de l'Eau en cours de réalisation), favoriser les zones de marais naturels ou recréer des zones tampons plantées d'espèces de plantes aquatiques éliminant pesticides et engrais...*
- *Préserver les champs de laminaires qui participent eux aussi à la réduction des concentrations d'engrais dans les eaux marines en les consommant pour assurer leur croissance.*

Plateau du Four & natura 2000

ELV a été partie prenante dans l'élaboration du plan de gestion en contribuant aux inventaires, en assurant certains suivis annuels, et en participant activement aux Comités de Pilotage et aux différents groupes de travail.



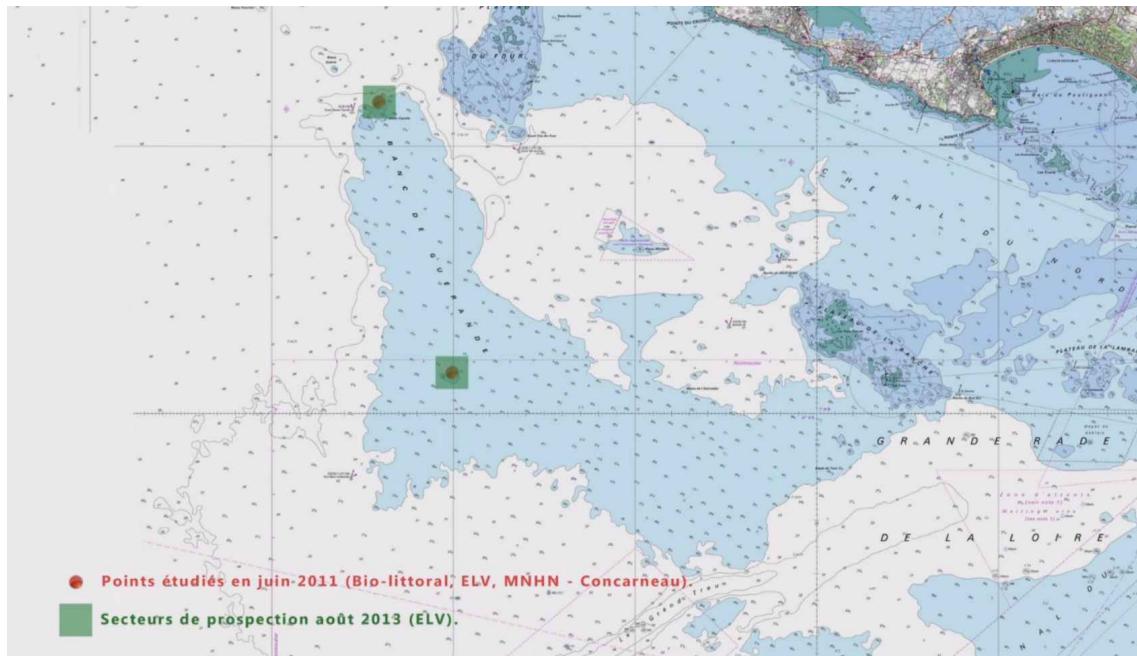
Après sa validation à l'issue du COPIL du 11 mars dernier, le projet de charte d'engagement devrait très prochainement être publié par les services de l'état.

Projet éolien du banc de Guérande

La FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins) a été approchée par les promoteurs du projet éolien du banc de Guérande pour réaliser des travaux de science participative. C'est une bonne démarche ... à ceci près que c'est par le bureau d'étude travaillant pour le compte du promoteur du projet que les point à étudier ont été définis, tout comme la synthèse et l'interprétation des observations réalisées ont également été confiées à ce même bureau d'étude : dans ces conditions comment parler d'indépendance ?

Les points retenus n'étant pas des sites à dominante laminaires, et les surfaces prospectées restant plutôt modestes au regard de la zone emprise du projet (3 transects de 20 mètres de long comparé au 82 km² concernés par le projet), on ne s'étonnera pas des conclusions des plongeurs relatées par la presse comme « *on a pas vu d'HLM à homards* » ou « *cette zone ne serait pas un enjeu environnemental fort* ».

Ceci est d'autant plus dommage que certains sites ont déjà été inventoriés par le MNHN de Concarneau/ELV/BIOLITTORAL en 2011, complétés par des travaux d'ELV en 2013, puis à nouveau par le MNHN de Concarneau en 2014 : il y avait ainsi la possibilité de comparer les données sur plusieurs années.



La vidéo retraçant les résultats des travaux ELV en 2013 visible ici : <https://vimeo.com/79223358>

Projet éolien du banc de Guérande - nos actions :

- *Malgré le peu d'écoute attendue, nous continuerons à participer activement aux démarches de débat public, enquêtes publiques, etc ... sur ce sujet, à l'image de notre contribution à la dernière enquête publique visible ici : <http://www.assoloirevilaine.fr>*
- *Comme en 2013, nous allons l'être prochain poursuivre le suivi des secteurs définis en 2011 en filmant à partir des points GPS sur des axes N/S et E/O de 200 mètres de long*

Plastiques & micro-déchets en mer

Notre civilisation du pétrole et des énergies fossiles cause des nuisances fortes : réchauffement climatique, pollution aux hydrocarbures, accumulation de déchets multiples ... 80% de ces déchets terminent dans les mers (le fameux « 7ème continent »).

Tout au long de leur vie, et elle peut aller jusqu'à 450 ans, les déchets plastiques se comportent comme de véritables éponges à polluants, absorbant et concentrant pesticides, hydrocarbures, etc ... présents dans les milieux aquatiques. Sous l'effet des UV et du brassage des eaux, ces plastiques se fragmentent en micro-déchets de la taille du zooplancton : c'est sous cette forme qu'ils intègrent insidieusement l'ensemble des chaînes alimentaires. On retrouve actuellement en quantité des morceaux de plastiques dans les poissons pélagiques et les oiseaux, mais aussi des micro-plastiques dans les coquillages filtreurs comme les moules, les huîtres, ... Si l'ingestion de ces plastiques par les animaux peut entraîner leur mort (oiseaux marins, tortues), personne ne se risque encore à pronostiquer leur devenir dans l'organisme humain et leurs conséquences possibles sur la santé humaine !

Plastiques & micro-déchets en mer - nos propositions et nos actions :

- Appliquer la métaphore du "colibri" : ramasser systématiquement tous les déchets flottants découverts en mer, et lorsque cela est possible ceux qui sont immergés.***
- Communiquer le plus largement possible sur les dangers à venir de ces déchets.***
- Au niveau de la GIZC de la baie de Vilaine inciter les mairies à multiplier les poubelles le long des cours d'eau et du littoral.***

Projets 2016

En complément des actions menées en 2015, qui nous occupent depuis la création de l'association en 2008, et qui se poursuivront encore cette année, plusieurs projets intéressants se sont fait jour pour 2016 :

Projets particuliers en 2016 :

- Un film devrait voir le jour sur "la Loire, son estuaire et leur richesse". ELV est pressentie pour participer au tournage de ce film (choix des sites ... promis on ne donnera pas les points GPS des HLM à homards !)**
- Une éolienne flottante expérimentale sera installée dès le mois de juin au large du Croisic sur le site SEMREV. L'association a été sollicitée pour réaliser un suivi des populations d'algues fixées sur cet équipement, mais nous vous en dirons plus le moment venu !**
- Une expérience intéressante en baie de Vilaine pour l'avenir de la mytiliculture et des cultures associées est en cours de réflexion et d'élaboration. Nous suivons et accompagnons avec beaucoup d'attention cette expérience prometteuse, mais qui se heurtera aussi à des difficultés de toutes sortes, et pas toutes de nature environnementale.**

Contacts

Pour nous contacter :

- Jean-Claude MENARD, Président : 06.24.03.08.18 / jc.menard@club-internet.fr
- Eric LAUVRAY, Vice-Président : 06.64.66.57.73
- Frédéric LECHAT, Secrétaire : 06.36.89.81.59 / flechat.photographies@orange.fr
- Jean-Pierre RIGAULT, Trésorier : marsouin75@laposte.net
- Patrick SANTERRE : patrick.santerre1@free.fr

Et pour suivre l'actualité de l'association :

- Le site de l'association : <http://www.assoloirevilaine.fr>
- La page Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Association-Estuaires-Loire-Vilaine/256177791220264>

Bulletin d'adhésion 2016

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphones :

Profession :

Faites-nous part de vos idées et de vos remarques sur l'association :

Comment pouvez-vous aider l'association :

Le montant des cotisations pour l'année 2016 s'élève à :

Membres donateurs :

| adulte : 20 € | couple : 30 € | étudiant, moins de 25 ans : 10 €

Membres bienfaiteurs :

| au delà de 150 €

(*Bulletin d'adhésion à adresser à Association ELV, chez Mr Frédéric LECHAT, 18 avenue des Floralies, 44 500 LA BAULE, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « association Estuaires Loire et Vilaine »*)